

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## Enquête publique relative à la désaffectation du domaine public de la Cave Coopérative

Par délibération du Conseil Municipal n°2022-071 en date du 12/12/2022, la commune a décidé de désaffecter le domaine public représenté par la parcelle AX0197, supportant la cave coopérative, préalablement à sa cession au profit de la S.A d'HLM UNICIL.

**L'enquête se déroulera en mairie de ROCBARON  
du 06 novembre 2023 à 8h30 au 20 novembre 2023 à 17h00.**

Le dossier d'enquête publique est consultable en mairie de Rocbaron pendant toute la durée de l'enquête aux horaires d'ouverture de la mairie : **le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, et le mercredi de 8h30 à 12h00.**

Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête publique sur le site internet de la ville, à l'adresse suivante : **<https://www.mairie-rocbaron.fr>**

Chacun pourra consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur :

- Sur le registre papier d'enquête disponible en Mairie
- Par courrier à l'adresse suivante : **Monsieur le Commissaire Enquêteur « Enquête publique relative à la désaffectation du domaine public de la cave coopérative » - Hôtel de Ville - Place du Souvenir français - 83 136 Rocbaron**
- Par mail, à l'adresse suivante : **[urbanisme@mairie-rocbaron.fr](mailto:urbanisme@mairie-rocbaron.fr)** à l'attention du Commissaire Enquêteur.

**Le commissaire enquêteur recevra en mairie, aux dates et heures suivantes :**

- **Le lundi 06 novembre 2023, de 9h00 à 12h00**
- **Le mercredi 15 novembre 2023, de 9h00 à 12h00**
- **Le lundi 20 novembre 2023, de 14h00 à 17h00**

### **Objectifs de l'enquête**

---

Cette enquête publique a pour objet de permettre à la population et à toutes personnes intéressées d'examiner le projet de désaffectation du domaine public de la cave coopérative et de formuler des remarques et observations préalablement à sa désaffectation.

### **Informations relatives à l'enquête**

---

Toutes informations relatives à l'organisation de l'enquête publique peuvent être demandées par courrier, auprès de Monsieur le Maire de Rocbaron, par courrier à l'adresse suivante : Monsieur le Maire. Mairie de Rocbaron « Enquête publique relative à la désaffectation du domaine public de la cave coopérative » Place du Souvenir Français - 83136 Rocbaron ; ou par téléphone : 04.94.72.84.72 (standard) ou 04 94 72 84 63 (pôle urbanisme).

### **Modalités relatives à l'enquête :**

---

Monsieur **Bernard ARGIOLAS** a été désigné commissaire enquêteur par la Présidente du Tribunal Administratif de Toulon.

A l'expiration du délai d'enquête publique unique, le registre sera clos et signé par Monsieur le commissaire enquêteur, qui rencontrera sous huit jours le Maire de la commune afin de lui communiquer un procès-verbal de synthèse des observations.

Dans un délai de quinze jours, le Maire pourra éventuellement produire ses observations. A l'issue d'un délai de trente jours le Commissaire Enquêteur transmettra au Maire le dossier de l'enquête accompagné du registre et des pièces annexées, avec le rapport et les conclusions motivées. Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée en mairie et sur le site Internet suivant : **<https://www.mairie-rocbaron.fr>** pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.